



Projet d'établissement 2020-2024

Préambule

L'Institution du Saint-Esprit se dote d'un projet d'établissement pour la période 2020-2024. Ce projet vise à inscrire l'Institution dans une dynamique d'innovations. Quatre axes prioritaires ont été retenus.

Ce projet est sous-tendu par le projet éducatif de l'Institution, ainsi que par l'Encyclique « Laudato Si » du Pape François qui nous invite à prendre soin des autres, à prendre soin de notre planète. Le slogan de la rentrée 2019 « Prenons soin de la Maison Commune » reste donc en filigrane de notre projet d'établissement.

Axe n° 1 : L'Institution du Saint-Esprit s'engage dans la protection de l'environnement

- Objectif 1 : Préserver la biodiversité présente dans l'établissement (plantations, potager, nichoirs...)
- Objectif 2 : Eduquer, sensibiliser à l'environnement et au développement durable (interventions, expositions, visites, rencontres...)
- Objectif 3 : Réduire et revaloriser nos déchets (tri sélectif, lutte contre le gâchis alimentaire...)
- Objectif 4 : Favoriser notre transition énergétique (covoiturage, éclairage led, détecteurs de mouvements, récupérateurs d'eau...)

Axe n° 2 : L'Institution du Saint-Esprit renforce son ouverture à l'international

- Objectif 1 : Promouvoir la pratique des langues étrangères
- Objectif 2 : Renforcer les partenariats (visioconférences, correspondances...) et les jumelages
- Objectif 3 : Encourager l'accueil des élèves internationaux et les départs à l'étranger
- Objectif 4 : Développer, tout au long du parcours au sein de l'Institution, les diplômes ou certifications permettant de valider un niveau de compétence linguistique et/ou une ouverture culturelle (DEC, certifications en langue...)
- Objectif 5 : S'ouvrir à la diversité culturelle des membres de la communauté éducative

Axe n° 3 : L'Institution du Saint-Esprit facilite l'accès à la culture et au sport

- Objectif 1 : Etablir un programme culturel de la maternelle à la terminale afin de créer un parcours cohérent et diversifié
- Objectif 2 : Renforcer les partenariats culturels et sportifs en associant les acteurs de la communauté éducative
- Objectif 3 : Identifier et valoriser les talents (chorales, sport, musique, théâtre...)
- Objectif 4 : Mettre en lumière les événements culturels et sportifs de l'Institution (voyages, expositions, manifestations artistiques et culturelles, rencontres et compétitions sportives, « semaine autrement », fête de l'école...)

Axe n° 4 : L'Institution du Saint-Esprit s'inscrit dans son environnement économique

- Objectif 1 : Développer les contacts avec le monde de l'entreprise
- Objectif 2 : Favoriser l'esprit d'entreprise
- Objectif 3 : Découvrir les différents métiers
- Objectif 4 : Mettre en place des partenariats avec les établissements secondaires et supérieurs pour que chaque élève construise son projet d'orientation

Le développement du numérique aurait pu faire l'objet d'un axe spécifique. Nous préférons affirmer que ce dernier n'est pas un objectif en soi, mais un outil permettant la réalisation du projet d'établissement (innovation pédagogique, personnalisation des parcours, développement durable...) et la préparation des élèves à leur vie professionnelle.